



Union Nationale
du Sport Scolaire

LIVRET JEUNE ARBITRE JEUNE JUGE

23 | 24

CIRCUIT TRAINING

SOMMAIRE

LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE

PRÉSENTATION

1. S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. MAITRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ
3. CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS
4. EST IDENTIFIÉ
5. SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
6. VALORISE SON PARCOURS
7. ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES
8. BOÎTE À OUTILS

ANNEXE

- ▶ *LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS*

LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE

Présentation

*Arbitrer,
c'est partager une passion !*

Tout élève de collège ou de lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les compétences attendues se trouvent dans le livret Jeune Arbitre / Jeune Juge de chaque activité.

« L'arbitrage est un moyen de partager une passion et de vivre des moments inoubliables sans compter que les arbitres sont les premiers acteurs du jeu. »

Bess GUESDON

Jeune Arbitre du Lycée J. Perrin à Lambersart (59)

Vidéo de présentation en suivant ce lien hypertexte ci-dessous :



DEVENIR JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE, C'EST :



- Apprendre à **faire des choix** et s'y tenir,
- **Prendre des décisions pertinentes** (sécurité, équité, loyauté) et **justifier ses choix**.
- **Mesurer** les conséquences de ses actes,
- **Acquérir** au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...),
- Prendre et **assumer des responsabilités**.

1. LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Tout jeune officiel UNSS, de par sa formation, est en mesure de lire cette charte au moment du protocole et de la respecter au sein des événements auxquels il participe :

« Les jeunes licenciés ici présents seront rapidement les adultes de demain, garants des valeurs de la République. »

L'organisation de l'ensemble de nos championnats s'appuie sur les compétences de tous nos Jeunes Officiels qui font preuve d'un esprit d'initiative et d'une responsabilisation exemplaires.

Être responsable, c'est être capable de respecter des règles, de respecter les autres mais aussi soi-même et ce en accord avec les emblèmes de la République. »

Pour montrer l'attachement de l'UNSS au « vivre ensemble », je vous invite à vous lever pour notre hymne national :

« La Marseillaise ».

Le Jeune Arbitre / Jeune Juge doit :

- **Connaître** le règlement de l'activité
- **Être** objectif et impartial
- **Permettre** le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- **Connaître** les différentes tâches liées à sa mission.

➤ Pour remplir sa mission, le Jeune Arbitre / Jeune Juge doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des **documents** nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité...) et du **matériel** nécessaire pour remplir sa fonction.

➤ Le Jeune Arbitre / Jeune Juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du **serment** ci-dessous :

« Au nom de tous les Jeunes Arbitres / Jeunes Juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

Comité International Olympique

2. LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE MAITRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ

Visuels et résumé des règles sur le document en ligne suivant :

→ <https://dgxy.link/JJcircuittraining>

Vidéos démos dans une appli : (mise à jour pour la Toussaint 2023)

→ <https://unss-circuit-training.glideapp.io/dl/d0a5f4>

Catégories d'âge et de sexe

Il existe 5 catégories à l'UNSS

- LP open (4 concurrents)
- Lycées mixtes (2F+2G)
- Collèges mixtes (2F+2G)
- Sport partagé collège (2 en situation de handicap + 2 valides)
- Sport partagé lycée (2 en situation de handicap + 2 valides)

EQUIPES	CATEGORIES	COMPOSITIONS DES EQUIPES	FINALITE
COLLEGE	Minimes, cadets (1 cadet maxi)	2 Filles + 2 Garçons	Nationale
SPORT PARTAGE	Collège	2 en situation de handicap et 2 valides mixité possible et souhaitée	Nationale
SPORT PARTAGE	Lycée		
LP	Minimes 2, Cadet(te)s, Junior(e)s, Senior(e)s (1 senior maxi)	OPEN (2F+2G, 3-1, 1-3, 4-0 ou 0-4)	Nationale
LYCEES	Minimes 2, Cadet(te)s, junior(e)s, Senior(e)s (1 senior maxi)	2 Filles + 2 Garçons	Nationale

Composition des équipes

- 4 équipiers(ères) dont un Jeune coach + 1 Jeune Officiel

Formule générale

2 épreuves

Performance



Circuit 6 min

+

Circuit Chrono

Performance

Collège

3 mouvements: push up, rowing TRX, box jump.

Lycée et LP

3 mouvements : développé couché, squat clavicales, Pull Up & Rowing TRX.



Charge indiquée par le jeune coach à l'accueil du championnat pour les squat clavicales et le développé couché

Circuit 6 minutes

↪ RETURN

Circuit 6 min Collège & Lycée



Le **circuit 6 min** : est un circuit de 4 exercices, sans matériel, tirés au sort sur les 8 proposés, ou il faut **réaliser un maximum de répétitions valides en 6min**.

Le jeune coach choisi l'exercice, lors de la réunion technique, pour chacun de ses équipiers.

Au déclenchement du chrono, les 4 compétiteurs se relaient dans une zone unique ou **chaque athlète doit passer pendant 1'30**.

Un seul passage est autorisé sur l'atelier par athlète. Le relais se fait lorsque l'athlète est assis sur le tapis.

Le nombre de répétitions réalisé par l'équipe déterminera le classement.

Collège & Lycée

Cardio

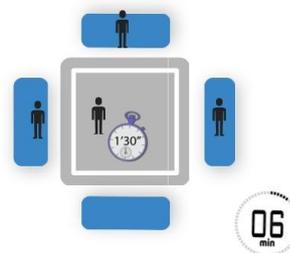


- Mountains climbers
- Burpees
- Jumping Jack
- Tuck Jumps

Gym



- Lunge Jumps
- Up & Down planks
- Squat Jumps
- Knee to Jump



L. Coriolan

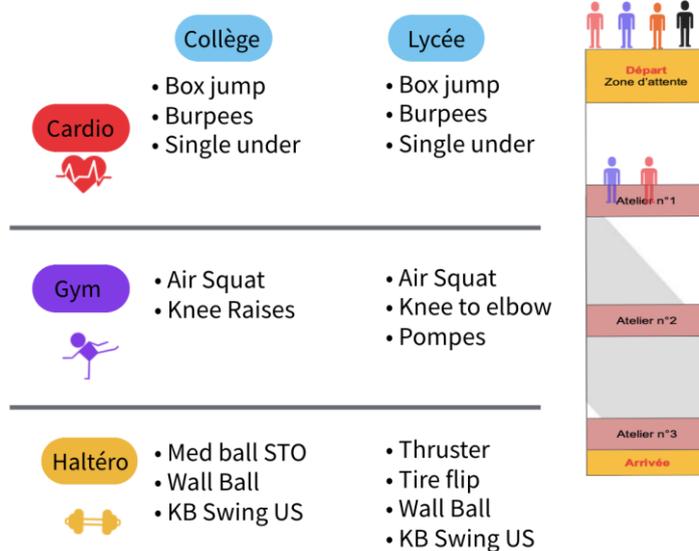
Circuit chrono

Le circuit chrono : est un circuit chronométré constitué de 3 mouvements parmi 8 ou 10 mouvements ci-contre, classés dans 3 « chapeaux » différent.

Les 4 élèves devront se relayer pour effectuer le nombre total de répétitions exigées par équipe. 

Chacun devant passer une fois minimum obligatoirement sur chaque atelier. Chaque compétiteur doit tenter au minimum **5 répétitions par atelier**.

L'élève effectuant l'exercice se place sur la zone de l'atelier ; les 3 autres restent dans la zone d'attente unique (zone de départ). Pour passer le relais, l'élève rejoint ses coéquipiers et **tape dans les deux mains du suivant**



Classement

Classement Performance

Sur chaque atelier, un classement par équipe est déterminé par l'addition des répétitions obtenues par les 4 coéquipiers.

Classement Circuits relais

Circuit 6 minutes

Le nombre de répétitions réalisé par l'équipe déterminera le classement.

Les points seront attribués selon le tableau ci-après.

Circuit Chronométré

Le classement est déterminé par le temps réalisé par l'équipe.

Le nombre de points est attribué selon le tableau ci-après.

Classement Collège

Collège	Performance 600 Pts maximum			Circuit 6 min 600 Pts Maximum	Circuit Chrono 600 Pts Maximum
	Push Up	Rowing TRX	Box Jump	Circuit temps limité (6min)	Circuit chronométré
Répartition des points	1 ^{er} : 200 Pts	1 ^{er} : 200 Pts	1 ^{er} : 200 Pts	1 ^{er} : 600 Pts	1 ^{er} : 600 Pts
	2 ^{ème} : 195 Pts	2 ^{ème} : 195 Pts	2 ^{ème} : 195 Pts	2 ^{ème} : 585 Pts	2 ^{ème} : 585 Pts
	3 ^{ème} : 190 Pts	3 ^{ème} : 190 Pts	3 ^{ème} : 190 Pts	3 ^{ème} : 570 Pts	3 ^{ème} : 570 Pts
	4 ^{ème} : 185 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5	4 ^{ème} : 185 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5	4 ^{ème} : 185 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5	4 ^{ème} : 555 Pts Et ainsi de suite de 15 en 15	4 ^{ème} : 555 Pts Et ainsi de suite de 15 en 15

Classement : Score performance + score circuit 6 min + score circuit chrono = Classement final (1800 Pts maximum)

Classement Lycée et LP

Lycée	Performance 600 Pts maximum			Circuit 6 min 300 Pts Maximum	Circuit Chrono 300 Pts Maximum
	Développé couché	Squats clavicule	Pull Up et Rowing TRX	Circuit temps limité (6min)	Circuit chronométré
Répartition des points	1 ^{er} : 200 Pts	1 ^{er} : 200 Pts	1 ^{er} : 200 Pts	1 ^{er} : 300 Pts	1 ^{er} : 300 Pts
	2 ^{ème} : 195 Pts	2 ^{ème} : 195 Pts	2 ^{ème} : 195 Pts	2 ^{ème} : 295 Pts	2 ^{ème} : 295 Pts
	3 ^{ème} : 190 Pts	3 ^{ème} : 190 Pts	3 ^{ème} : 190 Pts	3 ^{ème} : 290 Pts	3 ^{ème} : 290 Pts
	4 ^{ème} : 185 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5	4 ^{ème} : 185 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5	4 ^{ème} : 185 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5	4 ^{ème} : 285 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5	4 ^{ème} : 285 Pts Et ainsi de suite de 5 en 5

Classement : Score performance + score circuit 6 min + score circuit chrono = Classement final (1200 Pts maximum)

Règlement des charges

Garçons

Matériel	Lycée Poids - Hauteur	Collège Poids - Hauteur
Box Jump 	60 CM	50 CM
Med ball STO 	/	5 KG
Wall Ball 	Lycée 7KG à 2m80	5 KG à 2m40
Kettlebell 	16 KG	12 KG
Tire flip 	50 KG	/
Thrusters 	25Kg	/
Développé couché 		/
Squat clavicule 		/

Pour l'épreuve de performance en Lycée et Lycée pro : Les charges sont indiquées par le jeune coach à l'accueil du championnat pour le développé couché et le squat clavicule.

Filles

Matériel	Lycée Poids - Hauteur	Collège Poids - Hauteur
Box Jump 	40 CM	40 CM
Med ball STO 	/	3 KG
Wall Ball 	5 KG à 2m40	3 KG à 2m40
Kettlebell 	12 KG	8 KG
Tire flip 	30 KG	/
Thrusters 	15Kg	/
Développé couché 		/
Squat clavicule 		/

Pour l'épreuve de performance en Lycée et Lycée pro : Les charges sont indiquées par le jeune coach à l'accueil du championnat pour le développé couché et le squat clavicule.

3. LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS

Chargeurs de barres :

Ils chargent les barres aux poids demandés par le secrétaire de compétition.

Chronométrateur :

Utiliser le chronomètre, être vigilant sur le déroulement des épreuves, indiquer le temps au secrétariat.

Secrétaires :

Ils gèrent le déroulement de la compétition.

Juges :

Ils connaissent le règlement technique de l'épreuve et les critères de réalisation. Ils jugent la validité ou non des mouvements réalisés. Ils comptent le nombre de mouvements correctement réalisés.

Rôle du JJ et positionnement par atelier performance (3 JJ au cht de France)

- Juges : 1 qui compte le nombre de total de répétitions effectuées, 1 qui lève le bras quand une répétition est incorrecte et 1 qui indique à voix haute et avec ses mains le nombre de pénalités et arrête l'épreuve si trois pénalités sont avérées ou si temps de pause est supérieur à 2 secondes en croisant les bras.
- Chargeurs : mettent ou enlèvent des disques en fonction de la charge imposée et fixe les stop-disques (bagues de serrage).
- 1 Pareur : aide à relever la barre si l'élève n'a plus la force de le faire seul (peut être effectué par le jeune coach).
- 1 secrétaire : note le nombre exact de répétitions validées (reps totales – reps pénalisées)

Rôle du JJ et positionnement par atelier circuit relais (3 JJ au cht de France)

- 1 qui compte le nombre de répétitions valides
- 1 qui lève les deux bras en les croisant en cas de répétition incorrecte (« NO REP »)
- 1 qui ne laisse l'élève donner le relais que lorsqu'il a effectué le nombre de mouvements corrects demandé

4. LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE EST IDENTIFIÉ

Tenue vestimentaire

Au niveau des différentes organisations nationales et championnats de France, le Jeune Arbitre / Jeune Juge est identifié par un *polo de couleur verte*.



Le reste de sa tenue doit correspondre aux standards usuels de l'arbitrage ou du jugement de la discipline sportive concernée.

5. LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Évaluation et harmonisation des Certifications

Un Jeune Arbitre / Jeune Juge acquiert le niveau 5 (national) de la compétence à partir d'une note de 16/20 lors de son évaluation.

Prérequis minimaux niveau 1/2 : niveau départemental	Prérequis minimaux niveau 3/4 : niveau académique	Prérequis minimaux niveau 5 : niveau national
12/20	14/20	16/20

L'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique** : vidéos à privilégier, QCM, oraux (notamment pour les élèves en difficulté, par exemple 1/3 temps, dyslexie prononcée/repérée etc.). Un élève qui a une mauvaise note à l'écrit et qui se fait repérer comme « performant » dès les premiers arbitrages / jugements doit pouvoir repasser la théorie sous forme d'oral afin de ne pas être éliminé pour une possible obtention de la certification, et ce, à tous les niveaux.
- **Pratique** : mise en situation lors d'un championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer (2 rôles souhaités si possible).

Il s'agit d'additionner le résultat théorique (sur 4 points) à l'évaluation pratique (sur 16 points) du Jeune Juge/Arbitre.

<u>Partie théorique</u>	1 à 1.5 point	2 à 2.5 points	3 à 4 points
Sur 4 points	À consolider	Satisfaisant à Bien	Très bien à Excellent

Il est possible de modifier le nombre de rôles.

Selon la spécificité de l'activité, si le Jeune Arbitre / Jeune Juge peut être confronté à 2 rôles différents, son évaluation pratique sera alors la moyenne (sur 16 points) de ses 2 prestations :

(Moyenne des 2 prestations pratiques sur 16 points) + **note théorique** sur 4 points

= note globale sur 20 points

Si par l'essence même de l'activité un seul rôle peut être tenu, c'est la note de ce rôle unique qui sera prise en compte :

Note pratique sur 16 points + **note théorique** sur 4 points

= note globale sur 20 points

➤ **Conseils de la CNJO pour l'élaboration de la grille d'évaluation pratique**

Le tableau suivant est un guide d'évaluation pratique.

Les propositions de contenus qui vous y sont proposées le sont à titre d'exemple ; elles s'ajustent en fonction des activités.

Nous cherchons à **valider et valoriser** les compétences des Jeunes Juges / Arbitres. Dans la mesure du possible, le champ lexical utilisé est donc résolument positif. Définir un niveau de compétence d'un officiel en référence à ce qu'il ne sait pas faire nous semblerait paradoxal. Dès lors, nous vous proposons de **définir la compétence dont il aura fait preuve** pour le niveau que vous validerez.

Les pré-requis

- Le Jeune Arbitre / Jeune Juge doit être **investi** au niveau de son district pour acquérir sa certification départementale (sur une rencontre départementale)
- Le Jeune Arbitre / Jeune Juge doit être **certifié** de niveau départemental pour acquérir sa certification académique (sur une rencontre académique)
- Le Jeune Arbitre / Jeune Juge doit être **certifié** de niveau académique pour acquérir sa certification nationale (sur un championnat de France)
- Le Jeune Arbitre / Jeune Juge peut obtenir une certification internationale s'il est sélectionné pour officier lors d'un championnat du monde ISF (Fédération Internationale Scolaire)

La certification

La remise d'un diplôme est effectuée par les Services UNSS responsables des organisations (impression possible par l'enseignant sous accord du Service UNSS concerné.

Niveau Départemental		
RÔLES	COMPETENCES	EVALUATION CERTIFICATION
CHARGEURS	<p>Choisir la bonne barre (féminine ou masculine, à la demande du secrétaire et sous la responsabilité des arbitres),</p> <p>Connaître les disques et les utiliser dans le bon ordre,</p> <p>S'assurer du bon serrage des disques sur la barre</p>	<p>EVALUATION THÉORIQUE</p> <p>L'évaluation des connaissances s'effectuera par questionnaire écrit (QCM)</p> <p>Note / 20</p>
CHRONOMÉTREURS	<p>Savoir utiliser le chronomètre et indiquer le temps au secrétariat.</p>	<p>EVALUATION PRATIQUE</p> <p>L'évaluation des compétences pratiques s'effectuera sur une épreuve contrôlée par les « Personnes ressources » départementales.</p> <p>Note / 40</p>
ARBITRES	<p>Vérifier le matériel : barre, disques,</p> <p>Juger les mouvements pendant la compétition :</p> <p><u>Motifs de non validation</u></p> <p>les fautes éliminatoires</p> <p>S'assurer de l'exactitude des charges.</p> <p>Compter le nombre de répétitions correctement effectuées</p>	<p>CERTIFICATION</p> <p>Est certifié JO Départemental</p> <p>UNSS :</p> <p>Le Jeune Officiel qui a obtenu une note égale à 36/60</p> <p>Et qui a officié dans une compétition aux postes de responsabilité correspondants</p>

Niveau Académique		
➤ Pré requis : Le jeune officiel doit : Être investi au niveau de son département et justifier de l'acquisition de son niveau départemental		
RÔLES	COMPÉTENCES	EVALUATION CERTIFICATION
CHARGEURS	<p>Choisir la bonne barre (féminine ou masculine, à la demande du secrétaire et sous la responsabilité des arbitres),</p> <p>Connaître les disques et les utiliser dans le bon ordre,</p> <p>S'assurer du bon serrage des disques sur la barre</p>	<p style="text-align: center;">EVALUATION THEORIQUE</p> <p>L'évaluation des connaissances s'effectuera par questionnaire écrit (QCM)</p> <p style="text-align: center;">Note / 20</p> <p style="text-align: center;">EVALUATION PRATIQUE</p> <p>L'évaluation des compétences pratiques s'effectuera sur une épreuve contrôlée par les « personnes ressources » académiques.</p> <p style="text-align: center;">Note / 40</p> <p style="text-align: center;">CERTIFICATION</p> <p>Est certifié JO Académique UNSS :</p> <p>Le Jeune Officiel qui a obtenu une note égale à 42/60</p> <p>Et qui a officié dans une compétition aux postes de responsabilité correspondants</p>
CHRONOMETREURS	<p>Savoir utiliser le chronomètre et indiquer le temps au secrétariat.</p>	
SECRETAIRES	<p>Enregistrer, sous la responsabilité des arbitres les poids des athlètes, le poids de leurs barres pour chaque mouvement, les numéros de licences,</p> <p>Assurer le bon déroulement de la compétition : ordre de passage...</p> <p>Appeler les concurrents, commenter et animer la compétition grâce à ses connaissances de l'activité et des concurrents.</p>	
ARBITRES	<p>Vérifier le matériel : barre, disques,</p> <p>Juger les mouvements pendant la compétition :</p> <p><u>Motifs de non validation</u></p> <p style="text-align: center;">les fautes éliminatoires</p> <p>S'assurer de l'exactitude des charges.</p> <p>Compter le nombre de répétitions correctement effectuées</p>	

Niveau National

- Pré requis : le jeune officiel doit : être investi au niveau de son académie. Justifier de l'acquisition de son niveau académique participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

ROLES	COMPÉTENCES	EVALUATION CERTIFICATION
CHARGEURS	<p>Choisir la bonne barre (féminine ou masculine, à la demande du secrétaire et sous la responsabilité des arbitres),</p> <p>Connaître les disques et les utiliser dans le bon ordre,</p> <p>S'assurer du bon serrage des disques sur la barre</p>	<p style="text-align: center;">EVALUATION THEORIQUE</p> <p>L'évaluation des connaissances s'effectuera par questionnaire écrit (QCM)</p> <p style="text-align: center;">Note / 20</p> <p style="text-align: center;">EVALUATION PRATIQUE</p> <p>L'évaluation des compétences pratiques s'effectuera sur une épreuve contrôlée par les « personnes ressources » nationales.</p> <p style="text-align: center;">Note / 40</p> <p style="text-align: center;">CERTIFICATION</p> <p>Est certifié JO National</p> <p style="text-align: center;">UNSS :</p> <p>Le Jeune Officiel qui a obtenu une note égale à 48/60 Et qui a officié dans une compétition aux ≠ postes de responsabilité correspondants</p>
CHRONOMETREURS	Savoir utiliser le chronomètre et indiquer le temps au secrétariat.	
SECRETAIRES	<p>Enregistrer, sous la responsabilité des arbitres les poids des athlètes, le poids de leurs barres pour chaque mouvement, les numéros de licences,</p> <p>Assurer le bon déroulement de la compétition : ordre de passage...</p> <p>Appeler les concurrents, commenter et animer la compétition grâce à ses connaissances de l'activité et des concurrents.</p>	
CONTRÔLEURS TECHNIQUES	<p>Vérifier que l'athlète appelé est bien celui qui passe</p> <p>Contrôler les tenues</p> <p>Canaliser l'approche des accompagnateurs,</p> <p>Surveiller la salle d'échauffement.</p>	
ARBITRES	<p>Vérifier le matériel : barre, disques,</p> <p>Juger les mouvements pendant la compétition :</p> <p><u>Motifs de non validation</u></p> <p>S'assurer de l'exactitude des charges.</p> <p>Compter le nombre de répétitions correctement effectuées</p>	
JURY	<p>Ce rôle peut être réservé à des jeunes officiels détenteurs du niveau « national » en possession de leur carte. Ils sont associés dans leur fonction, à un membre de la CMN. Leur mission est de :</p> <p>Apprécier la prestation des arbitres, afin d'en évaluer le niveau,</p> <p>S'assurer du bon déroulement de la compétition.</p>	

<p>Compétences attendues à tous les niveaux</p> <p>Jeune Officiel Arbitre-Juge en Circuit Training</p>	<p>PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE</p>		
<p><i>Mobilisation de connaissances, de capacités et d'attitudes permettant au Jeune Officiel d'exercer sa fonction de juge et/ou de jury avec efficacité.</i></p>	<p style="text-align: center;">L'évaluation se déroulera en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Théorique : QCM ● Pratique : Mise en situation lors d'un Championnat UNSS <i>Le Jeune Officiel doit tenir tous les rôles de sa fonction de juge, arbitre, secrétaire, chronométrateur, chargeur.</i> 		
<p>Le jeune officiel sera certifié Jeune Officiel National s'il obtient une note finale (évaluation pratique + théorique) égale ou supérieure à 48/60</p>			
<p>Points à effectuer</p> <p>Élément à évaluer</p> <p><i>Le niveau d'autonomie du Jeune Officiel en compétition</i></p>	<p>Exigences minimales requises niveau 1/2 :</p> <p style="background-color: cyan; text-align: center;">Niveau départemental</p> <p style="text-align: center;">12/20 soit 36/60</p>	<p>Exigences minimales requises</p> <p style="text-align: center;">Niveau 3/4 :</p> <p style="background-color: yellow; text-align: center;">Niveau académique</p> <p style="text-align: center;">14/20 soit 42/60</p>	<p>Exigences minimales requises</p> <p style="text-align: center;">niveau 5 ⁽¹⁾ :</p> <p style="background-color: red; text-align: center;">Niveau national</p>
<p><i>Indicateur du rôle 1⁽²⁾</i></p> <p><i>Etre capable d'assumer les rôles de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Chargeur</i> ● <i>Chronométrateur</i> ● <i>Secrétaire</i> ● <i>Arbitre</i> 	<p>22 à 23 pts</p>	<p>23 à 27 pts</p>	<p>28 à 40 pts</p>
	<p><i>Le JO assume sa fonction avec une concentration irrégulière.</i></p> <p><i>Le jugement est approximatif avec des lacunes sur les règlements et une maîtrise partielle de la pratique de terrain.</i></p> <p><i>Le jeune juge accepte de tenir les différents rôles avec une bonne volonté mais pas toujours avec rigueur et constance.</i></p> <p><i>Le JO reste l'assistant de l'officiel adulte</i></p>	<p><i>Le JO est attentif mais reste un peu effacé et manque d'initiatives.</i></p> <p><i>Le jugement est correct et la pratique de terrain maîtrisée.</i></p> <p><i>Le jeune juge assume tous les rôles mais hésite parfois dans les situations inhabituelles.</i></p> <p><i>Le JO est capable de diriger la compétition avec l'aide d'un adulte</i></p>	<p><i>Juge ressource, concentré et vigilant durant les épreuves, possède de solides connaissances pratiques et des savoir-faire efficaces.</i></p> <p><i>Le jugement est précis et adapté à toutes les situations</i></p> <p><i>Le Jeune juge assume pleinement les rôles nécessaires au bon déroulement des épreuves.</i></p> <p><i>Dirige avec autorité l'équipe des juges, il est garant de l'organisation et de la sécurité des épreuves</i></p> <p><i>Le JO est autonome, il est capable de gérer seul la compétition.</i></p>
	<p>13 à 14 pts</p>	<p>15 à 19 pts</p>	<p>16 à 20 pts</p>

6. LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE VALORISE SON PARCOURS

La remise d'un diplôme attestant de l'investissement et du niveau de formation du Jeune Arbitre / Jeune Juge UNSS sera effectuée par le service UNSS responsable de l'organisation (Service Départemental ou Régional UNSS selon les événements) ou par l'encadrant responsable de l'établissement (sous couvert du Service UNSS référent).

La valorisation d'un Jeune Arbitre / Jeune Juge peut également être faite par l'établissement scolaire (hors d'un championnat ou d'une organisation) avec l'accompagnement et sous la délégation du service UNSS concerné.

L'engagement du Jeune Arbitre / Jeune Juge

Hors du strict cadre de l'UNSS, l'investissement citoyen et le cursus de formation du Jeune Arbitre / Jeune Juge constituent une véritable démonstration du don de soi et des valeurs civiques.

L'expérience du Jeune Arbitre / Jeune Juge

De par son rôle opérationnel dans les différentes manifestations dans lesquelles il a pu intervenir, le Jeune Arbitre / Jeune Juge a pu mettre en pratique ses savoirs et connaissances, développant ainsi une expérience de terrain réelle.

Les compétences du Jeune Arbitre / Jeune Juge

Les différents niveaux d'implications, de formations et de certifications du Jeune Arbitre / Jeune Juge sont une reconnaissance des compétences exprimées par celui-ci lors de ses interventions multimodales.



UNSS Opuss : le Compte L.O.L. (Licence On Line)

A tout moment, et comme tout licencié au sein de l'UNSS, le Jeune Arbitre / Jeune Juge peut créer, suivre et enrichir d'informations son compte personnel relié à sa **Licence On Line** (comprendre « Licence en ligne »).

Comment accéder ou créer ce compte L.O.L. personnel ?

Rien de plus facile : rendez-vous sur le site Opuss UNSS

(<https://opuss.unss.org>), ou suivez le lien suivant qui vous mènera vers des tutos dédiés à la gestion de votre compte L.O.L..

Le parcours du Jeune Arbitre / Jeune Juge peut ainsi faciliter l'ouverture vers une vocation au sein de l'arbitrage via des passerelles de formation et de reconnaissance mises en place par l'UNSS avec certaines fédérations.

Une valorisation de son parcours pourrait résider dans le fait de faire figurer cet engagement, les qualités humaines et civiques dont il a fait preuve dans son *curriculum vitae* en vue d'une candidature professionnelle (saisonnier type BAFA, ou emploi à plus longue durée) ou dans le cadre de Parcours Sup.



Le Jeune Arbitre / Jeune Juge, de par son investissement dans sa formation théorique et pratique, est non seulement reconnu au sein de l'UNSS par une certification, mais peut également l'être comme bénévole au sein de la société civile.



Reconnaissance de votre engagement en tant que Jeune Officiel de l'UNSS dans le cadre du Service National Universel (SNU)

Vous avez participé au séjour de cohésion en phase 1 du Service National Universel (SNU) et devez désormais vous engager dans la réalisation de la phase 2.



Afin de valider cette phase 2, n'hésitez pas à demander la reconnaissance de la présente certification, en déposant sur votre compte volontaire SNU votre diplôme de niveau académique a minima.

Cette validation de la phase 2 du SNU vous permettra de bénéficier d'une première présentation gratuite à l'épreuve théorique générale du permis de conduire !

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du référent SNU du service départemental à l'engagement, à la jeunesse et aux sports.

Le Compte Engagement Citoyen (CEC)

En partenariat avec la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie populaire :



LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

Qu'est-ce que c'est ? (Fiche officielle)

#Compte Engagement Citoyen (CEC)

Institué par la loi travail d'août 2016, le Compte d'Engagement Citoyen est partie intégrante du CPA (Compte Personnel d'Activité)

Chaque personne peut ouvrir un CEC à partir de 16 ans

Le CEC vise à recenser l'ensemble des activités citoyennes de chaque titulaire. Sous réserve d'avoir effectué 200 heures de bénévolat dans l'année, dont au moins 100 dans la même association, le titulaire se voit attribuer un forfait en euros pour pouvoir bénéficier de formations

Il est possible de déclarer ses engagements bénévoles effectués en 2020 avant le 31 décembre 2021

Les modalités pratiques sont explicitées sur www.associations.gouv.fr/cec

Quelles activités citoyennes peuvent être recensées ?

- Le bénévolat dans une association
- Le service civique
- La réserve militaire opérationnelle
- La réserve civile de la police nationale
- La réserve civile et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile
- La réserve sanitaire
- L'activité de maître d'apprentissage
- Le volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers

7. LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune juge/jeune arbitre (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge/jeune arbitre sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge/Arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Documents du JO sur OPUSS

1. Fiche sport
2. Règlement sportif (avec des QRcodes vers des vidéos en ligne)

Documents du JO en ligne

1. Document de synthèse du règlement



<https://dgxy.link/JJcircuittraining>

2. Application de synthèse des mouvements



<https://unss-circuit-training.glideapp.io/dl/d0a5f4>

Suivi de sa formation

Dès que possible, l'UNSS proposera à tout Jeune Arbitre / Jeune Juge certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org

En parallèle du parcours de formation à la citoyenneté mis en place par l'UNSS, le Jeune Secouriste peut se rapprocher des différentes formations mises en place dans son établissement pour l'éco-délégué, le délégué de classe, le Conseil de Vie Collégienne (CVC) ou le Conseil de Vie Lycéenne (CVL).



LE GUIDE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ

Les fiches de formations des Délégués Lycéens ou au sein du Conseil de Vie Lycéenne sont accessibles sur internet. Nous vous proposons de suivre les liens suivants en cliquant dessus :



S'ENGAGER AU LYCÉE

Au lycée, une organisation repose sur la solidarité entre lycéens et permet de constituer des réseaux de coopération : la Fédération des Maisons des Lycéens.

Celle-ci met en place des formations adaptées notamment via un réseau de partenaires.



CONSEIL DE VIE LYCÉENNE



FÉDÉRATION DES MAISONS

Les lycéens sont sensibilisés à l'engagement sous toutes ses formes dans et hors l'établissement lors des **Semaines de l'Engagement** :



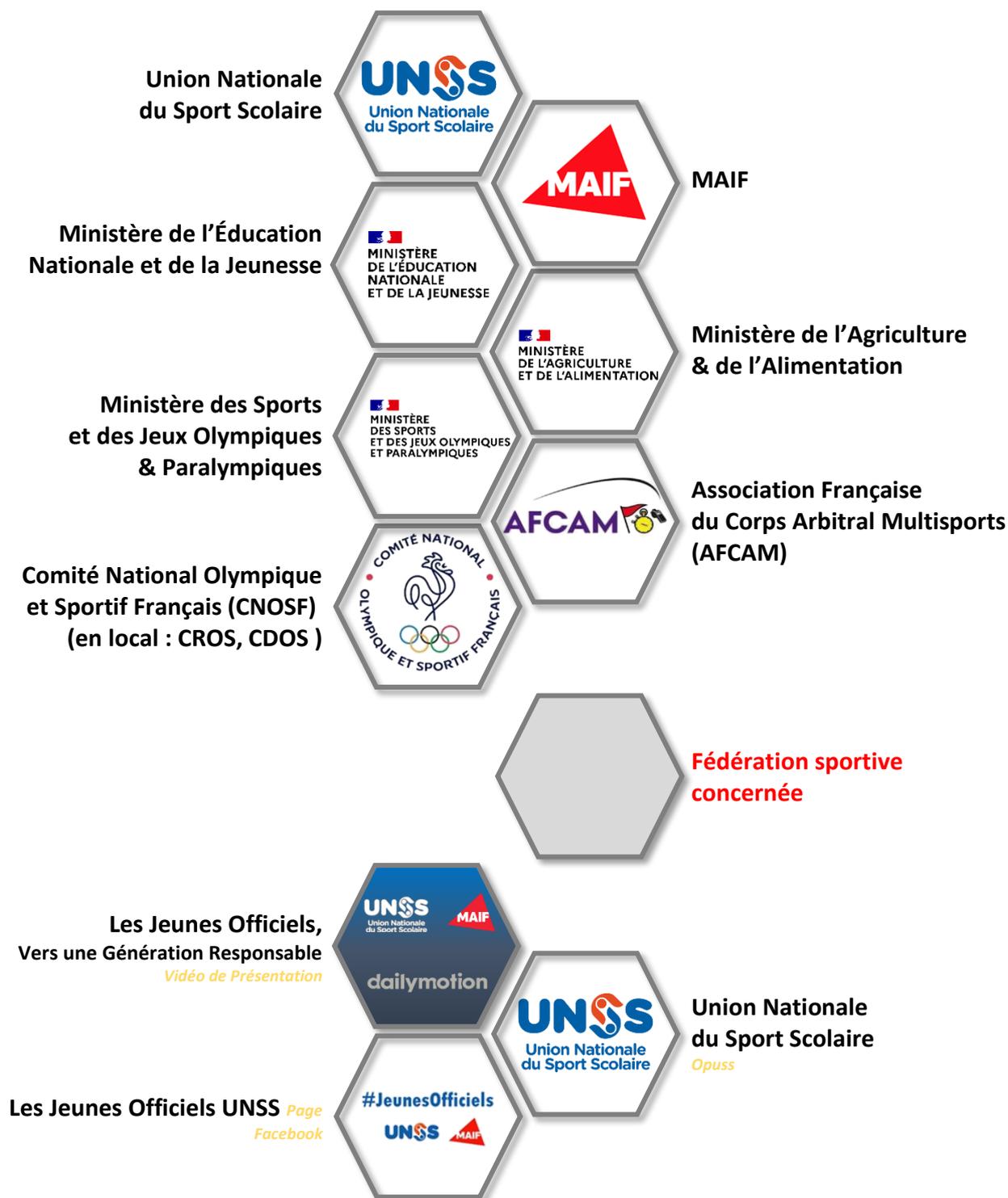
LES SEMAINES DE L'ENGAGEMENT

(fiche officielle)

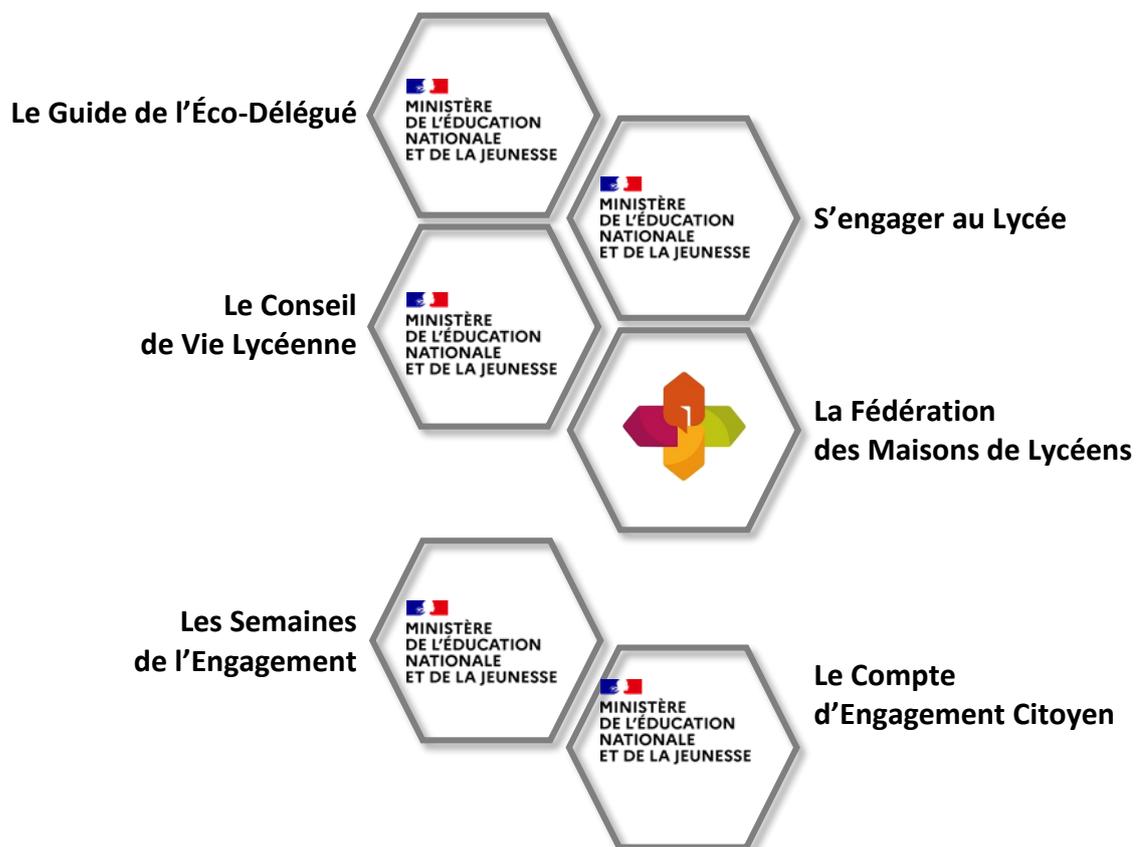
Ils prennent connaissance de leurs droits et devoirs, découvrent le fonctionnement des instances lycéennes et la vie de l'établissement, rencontrent et échangent avec leurs représentants lycéens, etc. Les Semaines de l'Engagement précèdent la semaine de la démocratie scolaire.

8. BOÎTE À OUTILS

Le Jeune Officiel peut trouver des informations complémentaires en consultant les sites suivants
(liens hypertextes : cliquez sur les logos correspondants) :



Dans cette boîte à outils, nous vous proposons également un recueil des différents liens que vous aurez rencontrés dans ce livret :



ANNEXE : LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS



Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister.



Le rôle de l'UNSS dans les textes officiels

Le BO du 2 septembre 2010 est particulièrement explicite quant à l'importance de l'engagement de l'élève au sein de l'UNSS : « *L'engagement associatif et citoyen des élèves doit être reconnu. L'investissement dans l'association sportive est valorisé dans les livrets de compétences ou par une appréciation explicite sur le bulletin scolaire* ».

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS : « *La formation de 'Jeunes Officiels UNSS' est systématiquement encouragée. Elle donne lieu à la remise d'un diplôme dont les élèves peuvent se prévaloir auprès du milieu sportif associatif ou dans la recherche d'un stage et d'un premier emploi* »



BULLETIN OFFICIEL DU 2 SEPTEMBRE 2010



La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « *... Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :*

- *La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques... dans le cadre de l'UNSS*



- *L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... ».*



NOTE DE SERVICE N°2014-073

DU 28 MAI 2014



Les textes officiels au niveau collège

Le Bulletin Officiel du 26 novembre 2015 (collège) au travers de la compétence générale n° 3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* » décline comme suit les compétences travaillées pour les trois cycles :



- **Cycle 2 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble. Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...). Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements ;*
- **Cycle 3 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités » Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements ; cycle 4 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités. Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.*



BULLETIN OFFICIEL DU 26 NOVEMBRE 2015



Les textes officiels au niveau lycée

Il est énoncé dans le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 (Programme d'EPS du Lycée Général et Technologique) et le BO spécial n° 5 du 11 avril 2019 (programme d'EPS des classes préparant au CAP et les classes préparant au baccalauréat professionnel) que « *l'implication des élèves dans le cadre de l'AS doit être valorisée dans les bulletins et le dossier d'orientation* ».



BULLETIN OFFICIEL DU 22 JANVIER 2019



Ces rôles sont construits dans le cadre de l'objectif général n° 3 « **Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif** » (Programme d'EPS du lycée général et technologique Annexe 1 du BOEN du 22 janvier 2019), de même que dans celui visant à « **Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire** » (le programme d'EPS pour le CAP et pour le baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 3-4-2019 publié au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019) et de l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) compétence générale n° 3 « **Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités** ».



**BULLETIN OFFICIEL
DU 11 AVRIL 2019**



Le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 renvoie également aux valeurs portées par le programme Jeunes Officiels, au travers de la compétence méthodologique et sociale n° 2 visant à « *respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner...* ».



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

